

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

W2692

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9698 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BE NAÏSSA HASSAN

Date de naissance : 05/11/63

Adresse : 17 Abi Hall

Tél. : 06 61 25 99 37

Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin : SAIFAQI Nora

Ophtalmologiste
193, Bd Oum Rabit 1er Etage Oufira
CASABLANCA
Tél : 05 22 93 03 80 / 07 66 05 95 66

Cachet du médecin :

Date de consultation : 20/12/2022

Nom et prénom du malade : BE NAÏSSA HASSAN Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affection oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 20/12/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 20/12/2022

VOLET ADHÉRENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/12/22	Op		2000.00	INP: INPE-091242545 Dr. SAIFAOUI HABIB Ophtalmologiste 183 Bd Dุม Rabhi 1er Etage Duffia CASABLANCA 0524 07 56 05 95 66

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
<i>21. A. OPTIQUE 14 Rue NAZIR Tel. 271842 - CANNES</i>	<i>29/12/2022</i>					<i>+ 1 Monture + 2 Verres } 4080-</i>

• BELÈVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Dr. Nora SAIFAOUI

Ophtalmologiste

Adultes & Enfants

Diplôme de formation médicale spécialisée de Paris - Diderot

Diplôme de chirurgie réfractive de Brest - France

Ancien Médecin de l'hôpital 20 Août de Casablanca

- Chirurgie de la cataracte par phacoémulsification
- Chirurgie réfractive
- Maladies et chirurgie des paupières
- Maladies de la cornée (kératocône)
- Maladies de la rétine
- Echographie, Angiographie, OCT et Lasers



د. نورة الصيفاري

طب وجراحة العيون

كيلو وصغار

دبلوم تدريب تخصصي في طب العيون بباريس

دبلوم الجراحة الانكسارية تصحيح النظر ببريس

طبيبة سابقة بمستشفى 20 غشت - الدار البيضاء

- جراحة العجلات بالليزر

- تصحيح المصير

- أمراض الدموع وجراحة الجفن

- أمراض القرنية

- أمراض الشبكية

- الليزر

ORDONNANCE

20 décembre

Casablanca, le

Mr. BENAISSE HASSAN

LARMABACK COLLYRE

1 goutte 3 fois par jour , dans les deux yeux, pendant 3 Mois

54,10



LARMAPAK 0.9%

Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH



6 118001 100651
Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

PHARMACIE OUM ERRABII
Dr. Adnane BIDAH
45, Boulevard OUM ERRABII HAY HASSANI.
OULFA . CASABLANCA Tél. 05 22 90 88 72



193، شارع أم الربيع (قرب ليديك) الطابق الأول رقم 1 الألفة - الدار البيضاء

193, Bd Oum Rabiaa (à coté de Lydec) 1er Etage N° 1 Oulfa - Casablanca

Tél : 05 22 93 03 80 - GSM : 07 66 05 95 66 - E-mail : drnora.saifaoui@gmail.com

Dr. Nora SAIFAOUI

Ophtalmologue

Adultes & Enfants

Diplôme de formation médicale spécialisée de Paris - Diderot
Diplôme de chirurgie réfractive de Brest - France
Ancien Médecin de l'hôpital 20 Août de Casablanca

- Chirurgie de la cataracte par phacoémulsification
 - Chirurgie réfractive
 - Maladies et chirurgie des paupières
 - Maladies de la cornée (kératocône)
 - Maladies de la rétine
 - Echographie, Angiographie, OCT et Lasers



د. نورة الصيفاوي

طب وجراحة العيون

کتاب مدنی

دبلوم تدريب تخصصي في طب العيون بباريس
دبلوم الجراحة الانكسارية تصحيح النظر ببريس
طبيبة سابقة بمستشفى 20 غشت - الدار البيضاء

- جراحة الجلالة باللليزر
 - تصحيح البصر
 - أمراض الدموع وخطوحة الجفون
 - أمراض القرنية
 - أمراض الشبكية
 - اللثة.

ORDONNANCE

Casablanca

20 décembre

Mr. BENAISSE HASSAN

Monture + verres correcteurs progressifs
Organiques Antireflets, Filtre anti-lumière bleue

VL : OD = + 0.50 (- 1.00 à 90°)

OG = + 1.25 (- 1.50 à 80°)

VP : ODG = Add : + 2.25

~~SUN OHIO
21 A. NAZIH
81. 27 78 42 - CASA~~

193، شارع أم الريان (قرب ليك) الطابق الأول رقم 1 الألفة - الدار البيضاء

193, Bd Oum Rabiaa (à coté de Lydec) 1er Etage N° 1 Oulfa - Casablanca

Tél : 05 22 93 03 80 - GSM : 07 66 05 95 66 - E-mail : drnora.saifaoui@gmail.com

Casablanca, le 231.1.21 lo 22

FACTURE N° 08408

NOM: BENAÏSSA HASSAN

PREScription DU DOCTEUR : NOURA SAïFAOUI -

Arrêtée la présente facture à la somme de

Quatre mille quatre cent dix

21 Rue Mouftakar Abdelkader (ex Clémenceau) - Casablanca - Tél.: 0522 27 78 42 - Fax : 0522 27 42 06
Email : sunoptique@yahoo.fr

R.C. : 223816 - T.P. : 33204715 - I.F. : 41504486 - ICE : 001540575000015 - C.N.S.S. : 2157205